



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



HELVETAS



Terre des hommes
Aide à l'enfance.



TERMES DE REFERENCE

CONSULTANCE NATIONALE - MAROC

**Suivi, Evaluation, Apprentissage & Redevabilité
Monitoring, Evaluation, Accountability & Learning
(MEAL)**

Projet EJM – Phase II au Maroc

« Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord »

Contexte

Le nombre de migrants internationaux s'accroît chaque année : il est estimé à 272 millions en 2019, soit 3,5% de la population mondiale, dont 33 millions sont des enfants de moins de 18 ans (augmentation de 28% entre 2010 et 2019), en lien avec l'augmentation de la population mondiale. Au cours des 15 dernières années, les migrations ont augmenté dans toutes les régions de l'Afrique et se caractérisent par une population immigrante essentiellement jeune, âgée de moins de 30 ans et des flux migratoires divers ». En Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, sur une estimation de 40-45 millions migrants internationaux, 5 millions seraient des enfants, qui constituent en conséquence une partie importante des mouvements de populations dans le monde.

Dans ce cadre le gouvernement suisse s'engage dans le financement d'un projet régional sur les enfants et les jeunes sur les routes migratoires (EJM) en Afrique du Nord et de l'Ouest. L'objectif est de renforcer de manière pérenne les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'insertion socioéconomique et faciliter l'accès des enfants et jeunes en mobilité aux services rendus par ces systèmes.

Ce projet est mis en œuvre par un consortium mené par Helvetas Swiss Intercooperation et Terre des hommes Lausanne en partenariat avec le Mixed Migration Center, Médecins du monde Belgique, Enda/Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT), Service Social International Afrique de l'ouest (SSI AO) et Service Social International (SSI-International) (appelé Consortium élargi), qui a été sélectionné par la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC).

Le projet a commencé avec une phase préparatoire (2021) et une première phase dans 5 pays pilotes (Guinée, Mali, Maroc, Niger, Tunisie) pour pouvoir développer et tester des approches de renforcement des systèmes qui seront pérennes et qui ne dépendront pas structurellement des ressources extérieures (2022-2026). Au Maroc, la Phase II (2026 – 2030) vise à consolider les dispositifs et approches développés durant la première phase, à renforcer les capacités et la coordination des acteurs institutionnels, associatifs et communautaires, et à favoriser une meilleure prise en compte des besoins des EJM dans les politiques, stratégies et services existants. Elle sera mise en œuvre avec plusieurs partenaires intervenant notamment dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et de l'Oriental, dans les domaines de la protection, de la santé, de l'éducation, de la formation et de l'insertion socio-économique.

La diversité des partenaires, des zones d'intervention et des niveaux de résultats attendus requiert la mise en place d'un dispositif MEAL national harmonisé, articulé au système régional du projet. Ce dispositif devra permettre de disposer de données fiables et désagrégées, de suivre les changements au niveau des EJM, des organisations et des systèmes, d'améliorer la redevabilité envers les populations concernées et les partenaires, et de générer des apprentissages utiles au pilotage, au plaidoyer et à l'adaptation continue du projet. La présente consultance vise à accompagner la coordination nationale et les partenaires dans la conception, le déploiement et l'utilisation de ce dispositif tout au long de la Phase II.

Projet EJM

Impact souhaité : Les pays en Afrique de l'Ouest et du Nord disposent des capacités et appliquent un cadre normatif qui permet aux enfants et aux jeunes en mobilité d'accéder à leurs droits (protection, éducation) et des chances et des opportunités pour une vie digne.

Effet 1 : Renforcement de la protection et la résilience des enfants et jeunes en mobilité

Les enfants et jeunes concernés par la mobilité sont mieux protégés, et disposent d'informations et de compétences renforcées pour améliorer leur résilience, et saisir les opportunités.

Effet 2: Pérennisation des organisations de la société civile et structures publiques

Les systèmes locaux, nationaux, transnationaux et régionaux sont autonomisés pour fournir durablement des services inclusifs de protection, éducation et insertion aux enfants et aux jeunes en mobilité.

Effet 3: Impact sur les politiques et la planification locale

Les lois et les politiques locales, nationales et régionales sont inclusives par rapport aux EJM et sont basées sur les droits, en particulier de l'enfant.

Résumé de la consultance	
Type de contrat	Consultance
Contractant	Helvetas
Durée de la consultance	Dès signature pour une durée de 24 mois renouvelable après évaluation et validation
Charge de travail	150 jours de travail, mobilisés sur la base d'un calendrier validé par la coordination nationale et le responsable MEAL régional.
Gouvernance	Supervision contractuelle et opérationnelle : Coordinateur du projet EJM au Maroc. Supervision et validation technique : Responsable MEAL régional.

Objectifs de la consultance

Objectif général

L'objectif de la consultance est d'assurer la conception, l'opérationnalisation et l'amélioration continue d'un système MEAL harmonisé, participatif et articulé au dispositif régional, permettant de mesurer les progrès et les changements, d'assurer la qualité et l'utilisation des données, de renforcer la redevabilité envers les EJM et les parties prenantes, et de soutenir l'apprentissage, le pilotage adaptatif et la prise de décision fondée sur des données probantes.

Objectifs spécifiques

- I. Elaborer et mettre en œuvre le système MEAL du projet EJM au Maroc selon les exigences de reporting du projet.
- II. Renforcer les capacités et l'autonomie des partenaires dans la collecte, la gestion, l'analyse et l'utilisation des données.
- III. Assurer la qualité, la consolidation et l'analyse périodique des données quantitatives et qualitatives.
- IV. Développer et suivre les mécanismes de redevabilité et de participation des EJM.
- V. Organiser les processus d'apprentissage, de capitalisation et d'utilisation des connaissances.
- VI. Produire des éléments probants pour le pilotage, le reporting, le plaidoyer et l'adaptation des interventions.
- VII. Appuyer la coordination nationale dans le suivi de l'avancement des activités des partenaires, l'analyse des écarts entre planification et réalisation, et la formulation de recommandations d'ajustement.
- VIII. Appuyer la coordination nationale dans la conception et à la mise en œuvre des activités stratégiques, notamment en définissant les résultats attendus, les indicateurs, les méthodes de collecte, les outils d'évaluation et les modalités de documentation.

Responsabilités et tâches à réaliser

Axe 1 — Conception et opérationnalisation du système MEAL national

- Elaboration du système MEAL national conformément au cadre logique, au PTBA et au ProDoc ;
- Elaboration d'un calendrier MEAL semestriel et développement des outils ;
- Adaptation, si besoin, des outils de reporting et de la matrice de suivi des indicateurs et s'assurer de leur appropriation par les partenaires du projet ;
- Développement des outils de collecte de données quantitatifs et qualitatifs, pour le suivi et l'évaluation des indicateurs du projet, conformément aux directives et recommandations du MEAL régional.
- Mise en place d'un tableau de bord national.

Axe 2 — Collecte, consolidation et qualité des données

- Coordination de la collecte mensuelle des données auprès des points focaux des partenaires, consolidation des données transmises, contrôle de leur qualité et prévention du double comptage entre partenaires.
- Identification des écarts entre réalisations et cibles, analyse des causes des écarts et formulation de mesures correctives ;
- Production d'analyses, rapports et livrables de manière périodique conformément au plan de suivi et évaluation établi dans une phase préliminaire.

Axe 3 — Renforcement des capacités des partenaires

- Réaliser une évaluation initiale des capacités MEAL de nos partenaires, élaborer un plan de renforcement individualisé par partenaire et former et coacher les points focaux ;
- Produire des guides simplifiés et procédures et organiser des séances de revue des données pour favoriser progressivement l'autonomie des partenaires .

Axe 4 — Redevabilité et participation

- Cartographie et harmonisation des mécanismes de feedback, appui à la mise en place de canaux accessibles et adaptés aux enfants et jeunes ;
- Suivi du traitement des retours, analyse des tendances issues des feedbacks et restitution des principaux résultats aux EJM et parties prenantes ;
- Intégration de la voix des EJM dans l'analyse et l'adaptation des activités.

Axe 5 — Apprentissage, capitalisation et gestion des connaissances

- Elaborer un agenda d'apprentissage national avec des questions d'apprentissage prioritaires ;
- Animer des revues semestrielles des résultats et documenter les pratiques prometteuses, difficultés et adaptations ;
- Produire des études de cas, fiches d'apprentissage et récits de changement, et contribuer aux échanges entre partenaires marocains et régionaux ;

Axe 6 — Appui au pilotage adaptatif et au reporting

- Contribution à l'élaboration des rapports narratifs, à la révision du PTBA et à l'analyse de la cohérence activités-résultats-indicateurs ;
- Préparation des données et contribution aux CoPil et réunions de coordination ;
- Production d'analyses destinées au plaidoyer et à la prise de décision ;

Livrables

Phase de démarrage

1. **Rapport de démarrage**, comprenant notamment la compréhension du mandat, la méthodologie de travail, le calendrier de la réalisation des tâches convenues et le plan de consultation des partenaires ;
2. **Diagnostic des capacités MEAL des partenaires** et plan de renforcement ;
3. **Plan MEAL national** conforme au ProDoc, au cadre logique et au PTBA et comprenant la matrice des indicateurs, les fiches de référence ou protocoles des indicateurs, les méthodes de calcul, les désaggrégations, les situations de référence et cibles, les sources de vérification, les responsabilités, les fréquences de collecte et de reporting, les flux de validation et les règles de prévention du double comptage.
4. **Pack d'outils MEAL** conforme au pack régional comprenant entre autres des outils pré/post-tests, de retours de satisfaction, de suivi des changements, de capitalisation et de feedback et plaintes, etc.
5. **Plan de gestion et de protection des données.**

Livrables périodiques

1. **Tableau de bord** mis à jour chaque trimestre ;
2. **Rapports de qualité** des données, avec écarts et mesures correctives ;
3. **Comptes rendus analytiques des réunions MEAL**, avec décisions et suivi des actions ;
4. **Rapports de visites de suivi et d'accompagnement**, selon un format standardisé ;
5. **Contributions aux rapports narratifs périodiques** ;

6. **Rapport annuel MEAL** comprenant le progrès par résultat, l'analyse des écarts, des données désagrégées, des résultats qualitatifs, des éléments d'apprentissages avec des recommandations.

Capitalisation et évaluations

1. **Agenda d'apprentissage annuel.**
2. **1 Produit de capitalisation** chaque semestre (fiche d'apprentissage, étude de cas, récit de changement, note analytique, success story... etc).
3. **Appui méthodologique aux évaluations** selon les besoins.

Propriété intellectuelle

Tous les livrables, bases de données, outils, supports, fichiers sources et produits développés dans le cadre de la mission seront remis à Helvetas dans des formats exploitables et modifiables. Ils ne pourront être diffusés, publiés, réutilisés ou transmis à des tiers sans autorisation écrite préalable. Les données collectées dans le cadre du projet demeurent la propriété du projet et sont soumises aux règles de confidentialité et de protection applicables.

Zones d'intervention

La personne consultante devra être disponible pour des réunions régulières à Rabat et pour des déplacements dans les zones d'intervention du projet: Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et l'Oriental.

Confidentialité et sauvegarde

Dans le cadre de la mission, la personne consultante devra respecter les politiques et procédures applicables en matière de sauvegarde de l'enfance, de prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels, de protection des données personnelles, de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion sécurisée des informations sensibles. Elle veillera à ce que les méthodes de collecte et d'utilisation des données soient adaptées à l'âge, au genre, au niveau de vulnérabilité et à la situation des EJM, et à ce qu'aucune information permettant d'identifier une personne ne soit diffusée sans base légale et autorisation appropriée.

Qualifications, compétences et expérience requises

Qualifications académiques

Être titulaire au moins d'un diplôme de Bac+5 dans un **domaine pertinent** pour cette mission (sciences sociales, statistiques, gestion de projet, coopération internationale.. etc).

Expérience professionnelle

- Au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire avec au moins 2 ans dans la mise en œuvre des activités de suivi -évaluation axés sur les résultats dans le domaine de la protection de l'enfance, l'éducation et/ou la formation- insertion ;
- Expérience dans la conception des outils de collecte et d'analyse d'informations statistiques, la gestion axée sur les résultats, la conception de cadres MEAL, le développement de protocoles d'indicateurs, la qualité et la vérification des données, l'analyse quantitative et qualitative, le renforcement des capacités de partenaires, la capitalisation et l'apprentissage, les méthodes participatives avec des populations vulnérables et la protection des données sensibles.
- Une expérience de suivi & évaluation de projets/actions qui visent la population migrante avec une bonne connaissance de l'écosystème protection des migrants au Maroc dans le cadre d'un projet de coopération internationale est un atout majeur.

Compétences requises

- Compréhension des thématiques migration, éducation et protection accompagnement des jeunes en mobilité pour leur insertion socio-professionnelle ;

- Compréhension du contexte des EJM au Maroc ;
- Flexibilité et capacités organisationnelles, de coordination et de gestion ;
- Maîtrise avancée d'Excel et expérience d'au moins un outil numérique de collecte, de gestion ou de visualisation des données.
- Avoir le sens de responsabilité, l'esprit d'initiative, d'anticipation et autonomie dans le travail.
- Maîtrise du français. La maîtrise de l'Arabe et/ou de l'Anglais sera un atout.
- Capacité à intégrer les exigences de sauvegarde de l'enfance, de protection des données et de consentement éclairé dans les outils et processus MEAL, et à signaler tout risque ou manquement observé conformément aux procédures applicables.

Candidature

Dossier de candidature

Pour postuler, votre dossier devra obligatoirement contenir :

- CV avec un focus sur les expériences similaires et des références (max 4 pages) ;
- Offre technique avec une note méthodologique (2-3 pages) pour décrire votre approche de travail ainsi que le calendrier (résumé) des actions phares ;
- Offre financière détaillée avec le taux journalier d'honoraires.
- Deux exemples de livrables pertinents ;
- Deux références professionnelles ;

NB: Les frais de déplacement autorisés de la personne consultante seront pris en charge ou remboursés par Helvetas conformément à ses procédures et barèmes. Ils ne devront pas être intégrés au taux journalier d'honoraires.

Critères de selection

Les offres seront évaluées sur la base de la qualité technique, de l'expérience spécifique, de la compréhension du mandat, de la méthodologie proposée, de la maîtrise des outils MEAL et de l'offre financière.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(e)s.

Soumission

Le dossier de candidature doit porter la mention : Projet EJM - Consultance MEAL et envoyé au plus tard le **05 Aout 2026** par courrier électronique à l'adresse suivante :

achatejmtunis@helvetas.org.